



Nations Unies

Description du poste nécessitant un détachement officiel des gouvernements nationaux des États membres de l'Organisation des Nations unies

RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS (Personnel de Police en Uniforme)

Post title and level	Chef Unité Police et administration pénitentiaire (D-1),
Organizational Unit	Bureau Intégré Des Nations Unies en Haïti (BINUH)
Duty Station	Port-au-Prince
Reporting to	Représentant Spécial du Secrétaire Général
Duration	12 mois (sous réserve du budget de BINUH)
Deadline for application	30 April 2025
Job Opening number	2025-BINUH-0001-DPPA

Valeurs Fondamentales des Nations Unies : Intégrité, Professionnalisme et Respect de la Diversité

RESPONSIBILITES :

Le titulaire sera basé à Port-au-Prince et rendra compte directement au Représentant spécial du Secrétaire Général (RSSG). Le chef de l'unité de police et d'administration pénitentiaire du BINUH sera chargé, entre autres, de l'exécution des tâches suivantes :

- Conseiller le RSSG et d'autres responsables de la mission sur toutes les questions liées à la police et à l'administration pénitentiaire et fournir des rapports réguliers sur les questions clés et la mise en œuvre du mandat ;
- Conseiller le RSSG sur les questions relatives aux besoins d'assistance/de soutien pour le développement de la PNH et de la DAP conformément aux normes internationales en matière de police, de droits de l'homme et de pratiques policières ;
- Développer les objectifs de la mission de la police et de l'administration pénitentiaire conformément aux objectifs généraux du BINUH et mettre l'accent sur le mandat auprès de l'ensemble du personnel policier et pénitentiaire ;
- Assurer une gestion stratégique efficace et efficiente de l'ensemble du personnel affecté à l'unité de police et d'administration pénitentiaire de la mission, conformément aux règles et règlements des Nations unies, au cadre d'orientation stratégique et au mandat de la mission ;
- Fournir un soutien consultatif aux autorités nationales pour développer les institutions de la Police Nationale Haïtienne (PNH) et de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) afin qu'elles fonctionnent conformément aux normes internationalement acceptées en matière de police démocratique ;
- Conseiller et assister le Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti et le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire (DAP) dans tous les aspects d'administration et de gestion ;
- Aider les autorités nationales à élaborer des plans opérationnels pour la police et l'administration pénitentiaire afin de renforcer les dispositions relatives à l'ordre public et à la sécurité publique dans les domaines de responsabilité et apporter un soutien opérationnel à leur mise en œuvre ;
- Conseiller la direction de la PNH dans la gestion des ressources policières afin de maximiser la visibilité de la police dans les zones de responsabilité pour renforcer la confiance du public et réduire la violence liée aux gangs ;

- Développer des mécanismes pour la collecte et l'institutionnalisation des meilleures pratiques et des leçons apprises par l'unité de police et de l'administration pénitentiaire;
- Aider les autorités nationales à obtenir une participation significative et efficace tout en garantissant l'implication et la représentation des femmes à tous les niveaux ;
- Consulter et collaborer régulièrement avec les agences des Nations unies, les ONG internationales et nationales, les autorités judiciaires, les agents pénitentiaires, les donateurs bilatéraux/multilatéraux, les membres de la société civile et les membres du gouvernement national sur les questions policières en rapport avec le mandat des Nations unies ;
- Coordonner et soutenir les initiatives de l'unité des droits de l'homme du BINUH en ce qui concerne la surveillance de la police, le développement de mécanismes de responsabilité et la formation de la police et du personnel pénitentiaire ;
- Communiquer régulièrement et assurer la liaison avec le conseiller de l'ONU pour les questions de police de la division de la police et le chef du service de la justice et de l'administration pénitentiaire du DPD en ce qui concerne l'exécution du mandat ;
- S'acquitter de toute autre fonction compatible avec le mandat prévu par la résolution du Conseil de sécurité et pouvant être demandé par le RSSG, en ce qui concerne la gestion de l'unité de police et de l'administration pénitentiaire.

COMPETENCES :

Professionalisme : fait preuve d'une compréhension et d'une connaissance actuelles et approfondies de l'analyse financière et des techniques d'investigation financière et de leur application dans les cas de flux financiers illicites provenant de la drogue et de la criminalité. Fait preuve d'une compréhension totale des cadres juridiques et politiques internationaux en la matière. Se montre fier de son travail et de ses réalisations ; fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; est consciencieux et efficace dans le respect des engagements, des délais et des résultats ; est motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles ; fait preuve de persévérance lorsqu'il est confronté à des problèmes ou à des défis ; reste calme dans des situations stressantes. Posséder une expérience pratique avérée et des connaissances spécialisées exceptionnelles dans le domaine technique du travail en général et dans les domaines spécifiques requis pour les postes particuliers, faire preuve d'un bon jugement dans le cadre des missions confiées ; être capable de planifier son propre travail et de gérer les priorités du travail/des tâches. Capacité à appliquer son expertise technique pour résoudre les problèmes et les défis liés à la police. Solides compétences organisationnelles. Prendre la responsabilité d'intégrer les perspectives de genre et d'assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail.

Souci du client : Considère tous ceux pour lesquels les services sont assurés, comme des «clients» et cherche à concevoir les choses du point de vue des clients ; établit et maintient des partenariats productifs avec ceux-ci, en gagnant leur confiance et leur respect ; identifie les besoins des clients et y apporte des solutions appropriées ; surveille les développements en cours, intrinsèques et extérieurs à l'environnement des clients afin de les tenir informés et anticiper tous problèmes ; informe les clients de l'évolution des projets, de leurs progrès comme de leurs revers ; respecte les délais de livraison des produits ou des services au client.

Planification et Organisation : Développe des objectifs clairs qui sont cohérents avec les stratégies convenues ; identifie les activités et les missions prioritaires ; ajuste les priorités si nécessaire ; alloue le temps et les ressources nécessaires à l'accomplissement du travail ; prévoit les risques et les éventualités lors de la planification ; surveille et ajuste les plans et les actions si nécessaire ; utilise le temps de manière efficace.

Leadership : Constitue un modèle qui incite les autres à le suivre ; encourage les autres à traduire une perspective en résultat ; est proactif dans le développement de stratégies pour atteindre les objectifs ; établit et entretient des relations avec un large éventail de personnes afin de comprendre les besoins et d'obtenir des appuis ; anticipe et résout les conflits en recherchant des solutions mutuellement

acceptables ; recherche le changement et le progrès ; n'accepte pas le statu quo ; fait montre de courage à prendre des positions impopulaires.

Vision : Identifie les questions stratégiques, les opportunités et les risques ; communique clairement les liens entre la stratégie de l'Organisation et les objectifs de l'unité opérationnelle ; établit et communique de manière ouverte et convaincante l'orientation organisationnelle, inspirant les autres à poursuivre dans cette même direction ; véhicule de l'enthousiasme au sujet des possibilités futures.

QUALIFICATIONS :

Education : Diplôme universitaire de niveau master ou équivalent, dans le domaine de l'application de la Loi, Justice Pénale, Administration Publique, Gestion des Ressources Humaines, Gestion du Changement, Sciences Sociales ou autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier cycle assorti d'une combinaison de qualifications académiques pertinentes, et d'une expérience professionnelle avérée dans le domaine de l'application des lois, y compris dans la planification et l'administration, peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme d'une école de police certifiée est exigé. Une formation avancée en commandement est souhaitable.

Expérience Professionnelle : Un minimum de 15 ans d'expérience progressive et active dans la police, tant sur le terrain qu'au niveau du quartier général, est requis (17 ans en l'absence d'un master) , dont 10 ans d'expérience active dans la police à un niveau élevé d'élaboration des politiques, avec une vaste expérience de la planification stratégique et de la gestion dans des domaines tels que les opérations, la gestion de la criminalité, l'administration de la police, ainsi que la formation et le développement de la police ; une expérience pratique de commandement dans la gestion d'un département, d'une région ou d'une unité de police au niveau national; des compétences très développées en matière de conseil, d'encadrement et de conseil, de consultation, de négociation efficace et de communication écrite ; des compétences approfondies en matière de planification (stratégique et opérationnelle) et d'organisation, en particulier dans le cadre d'un travail dans un environnement multiculturel est souhaitable. Une expérience antérieure au sein des Nations unies ou au niveau international est un avantage.

Grade : le grade requis est celui de Commissaire Divisionnaire de Police, Adjoint/Assistant Inspecteur Général, ou autre grade équivalent à Général de Brigade ou supérieur, chez les militaires.

Langues : L'anglais et le français sont les langues de travail de l'ONU. Pour ce poste, la maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit est exigée. La connaissance d'une autre langue officielle des Nations Unies est un avantage.

Avis spécial : la diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres des Nations unies. Seuls les membres du personnel de police qui sont actuellement employés par leur service de police national et qui ont reçu l'autorisation de leur autorité nationale respective de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération. Veuillez noter que pendant leur détachement auprès des Nations unies, les membres du personnel de police ne peuvent être réaffectés ou transférés à un autre poste détaché au sein des opérations de paix ou du secrétariat des Nations unies.

Le personnel détaché en service actif peut servir sous un contrat du personnel des Nations unies pour une période maximale de trois ans (cumulés) qui, dans des cas exceptionnels, peut être prolongée d'une quatrième et dernière année sous réserve des besoins opérationnels et de performances satisfaisantes. Cette limite de service inclut les périodes de service antérieures auprès des Nations unies en tant qu'officier détacher en service actif dans le cadre d'un contrat de personnel des Nations unies.

Les candidats qui ont déjà servi en tant que personnel détaché en service actif peuvent se représenter après une interruption de service d'au moins un an à compter de leur dernier détachement dans le cadre d'un contrat de personnel des Nations unies, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les candidatures du personnel de police en service actif détaché sous contrat avec le personnel des Nations unies ne seront pas prises en considération.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'offre d'emploi au moment de la nomination afin d'être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

A compétence égale, la préférence sera donnée aux candidatures féminines.

Date de publication : 30 janvier 2025

Conformément à la nouvelle politique de sélection du personnel des Nations Unies en matière de droits de l'homme, il est demandé à toute personne cherchant à servir au sein des Nations Unies de faire une « auto-attestation » attestant qu'elle n'a commis aucune infraction pénale grave et n'a pas été impliquée dans des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Le libellé exact de l'auto-attestation est décrit au par. 5.2 de la politique susmentionnée. La décision finale sur la sélection d'une personne pour servir aux Nations Unies sera également soumise à un processus de sélection des droits de l'homme.

<https://police.un.org/fr>